

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 7 mai 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 9 AVRIL 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 9 avril 2021.

2. MP IMPRESSION ET EXPÉDITION DE COURRIERS – CONDITIONS, MODE DE PASSATION, CHOIX DES SOUMISSIONNAIRES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2021-049 et le montant estimé du marché "Impression et expédition des courriers", qui s'élève à € 99.173,55 hors TVA ou € 120.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter 6 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 25 mai 2021 à 14h00 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/123-07 et au budget des exercices suivants.

3. MP TRAVAUX AMÉNAGEMENT FUTURE CASERNE BEAURAING - CHOIX DES SOUMISSIONNAIRES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Travaux d'aménagement caserne de Beauraing" suivant la procédure de passation choisie (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter 8 opérateurs économiques pour prendre part au marché ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 28 mai 2021 à 14h00.

4. ACHAT 280 POLOS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commandes n° LPCO21/0448 d'un montant de 8.588,58 €TTC pour l'achat de 280 polos de casernement, selon le marché du SPF attribué à la société Europa Kimache Sarl ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

5. ACHAT 455 SWEATS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commandes n° LPCO21/0447 d'un montant de 19.572,05 €TTC pour l'achat de 455 sweats de casernement, selon le marché du SPF attribué à la société Europa Kimache Sarl ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

6. VENTE DE VÉHICULES ET MATÉRIEL DÉCLASSÉ – LISTE ET PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la vente des véhicules déclassés suivants : Ambulance Mercedes SPRI 316 CDI 2003 - Ambulance Mercedes SPRI 319 CDI 2010 - Camionnette Peugeot Boxer 2005 - Echelle 30 m 2001 - Ambulance SPRI 319 CDI 2013 - Pompe Mercedes 1124F 1999 - Pompe Mercedes Atego 2001 ; De transmettre l'offre à tous les acheteurs potentiels en même temps, sans accorder de priorité au personnel de la zone ; De valider le prix minimum de vente proposé.

7. URGENT – RÉPARATION ÉLÉVATEUR PHILIPPEVILLE – APPROBATION COMMANDE

Ce point est annulé.

8. DROITS CONSTATÉS – NON VALEURS – PÉRIODE 2015-2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2015 à 2020 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents pour un montant total de 46.116,99 € et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

9. FACTURE INTERVENTION – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° I21-00038 d'un montant de 177,50 €.

10. FACTURES AMBULANCE – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir les factures n° A20-10186 d'un montant de 66,51 €, A21-02027, 01691, 00660, 01163, 00321, 00388, 01778 d'un montant de 61,41 € chacune, et d'annuler les factures n° A21-02000 et 01265 d'un montant de 61,41 € chacune.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER – SUSPENSION NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un secouriste-ambulancier non-pompier volontaire du Poste d'Yvoir, pour une période de six mois à partir du 01^{er} juin 2021.

12. RAPPORT TRIMESTRIEL – 1^{ER} TRIMESTRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant pour le 1^e trimestre 2021.

13. PROJET ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 21/05/21

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 21/05/2021.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

